

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,

Vu l'arrêté du 27 mai 2013 portant création du Diplôme universitaire NUTRITION ET OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT,

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 08 janvier 2024 de la Présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, Doyen de la Faculté de Santé,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2023-2024 un jury d'examen pour le Diplôme universitaire NUTRITION ET OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Article 2 : Le jury est présidé par Professeur TOUNIAN Patrick (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Docteur DUBERN BEATRICE (PH)

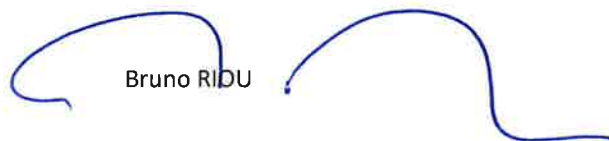
Docteur LEMALE JULIE (PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la Faculté de Santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 05 mars 2024

Le Doyen de la Faculté de Santé Sorbonne Université


Bruno RIOU